

Fiche action n°3

Intitulé de l'action	Ouverture de la Maison de l'Adolescence de Haute-Saône -Site de Gray-
Copilotes	ARS – PAYS GRAYLOIS – AHBFC – ADOS GRAY
Axe stratégique du CLS	Réduire les inégalités territoriales en santé
Objectif opérationnel	Améliorer la santé des jeunes
Parcours/Projet Prioritaire ARS	PARCOURS ADOLESCENTS – JEUNES ADULTES
Enjeu de l'action	La Haute-Saône ne dispose pas à ce jour de Maison de l'Adolescence. Au regard de ce contexte et du déficit d'offre en faveur des 11-25 ans sur le Pays Graylois, un groupe de travail interprofessionnel a œuvré à la création d'un lieu spécifique d'accueil à Gray. L'ARS a souhaité accompagner le projet en l'étendant à l'ensemble du département. Le portage a été confié à l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté. A terme, trois lieux d'accueil seront ouverts, à Gray, Vesoul et Luxeuil, qui permettront de répondre aux besoins d'accompagnement des jeunes, leurs proches et des professionnels qui les côtoient.
Descriptif de l'action	Ouvrir un lieu d'accueil et d'écoute, libre, anonyme, confidentiel et gratuit à Gray à destination des 12-25 ans, les parents et les professionnels. Missions : <ul style="list-style-type: none"> • Accueil, écoute, information • Evaluation des situations et orientation adaptées • Proposition de prise en charge médicale et psychologique • Accompagnement éducatif, social et juridique • Centre de ressources (accès aux droits, santé, addictions, santé mentale, sexualité...) • Groupes de parole thématiques • Formation des professionnels • Toute autre action à construire avec l'ensemble des partenaires
Opérateurs	AHBFC
Partenaires	ADOS GRAY – Ville de Gray – Conseil Départemental 70 – CPAM – PJJ – Education Nationale – DDCSPP – Mission Locale Espaces Jeunes du Bassin Graylois – ANPAA/CSAPA – CIDFF – AMII 70 – AFSAME – CHVS – UDAF – CMPP de Gray – ADMR – CAP FUTUR – ALEFPA Et tout autre partenaire volontaire (dont le médico-social)
Eléments facilitateurs	Travaux préalables d'ADOS GRAY Financement ARS acquis Circulaire du 28 novembre 2016 actualisant le cahier des charges des MDA
Préalables	Mobilisation et participation des opérateurs départementaux et locaux
Programmation de la mise en œuvre et échéancier	1 ^{er} trimestre 2017 : ouverture de l'accueil physique et téléphonique à Gray
Modalités de suivi	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé Comité de pilotage de la MDA 70
Indicateurs d'évaluation	- Date d'ouverture au public du lieu d'accueil de Gray - Production d'un rapport d'activité annuel
Budget	Dimensionné à hauteur des participations des acteurs
Sources de financement	ARS – FIR : 156 000 € par an (pour les 3 sites de la MDA 70) + 40 000 € pour le poste de coordonnateur Tout partenaire investi dans le projet : financements et/ou mises à disposition de moyens humains et/ou matériels.